



Faculté de droit

DRT

DROI1

Candidature en droit



Gestion du programme

CBDR Commission du baccalauréat (DRT)

Responsable académique : Geneviève Schamps

Conditions d'admission

La deuxième candidature est uniquement destinée aux étudiants ayant réussi la première candidature avant octobre 2004.

Contenu du programme

DROI12 Seconde année d'études

Cours obligatoires

<u>DROI1201</u>	Eléments de sociologie et introduction à la sociologie politique[60h] (6 crédits)	André-Paul Frogner
<u>DROI1202</u>	Philosophie morale et droit naturel[60h] (6 crédits)	Laurent de Briey, Jacques Lenoble
<u>DROI1203</u>	Histoire du droit[75h] (7.5 crédits)	Alain Wijffels
<u>DROI1205</u>	Economie politique[75h+60h] (13.5 crédits)	Chantal Kegels (supplée Anne-Marie Kumps), Anne-Marie Kumps
<u>PUBL1207</u>	Droit constitutionnel[90h+30h] (9 crédits)	Francis Delpérée
<u>DPRI1208</u>	Introduction au droit privé[45h+16h] (4.5 crédits)	Gilberte Marchal
<u>DPCR1209</u>	Droit pénal[45h+30h] (4.5 crédits)	Geneviève Schamps
<u>DROI1248</u>	Introduction à l'informatique[15h+15h] (3 crédits)	Cédric Fairon

Cours de terminologie juridique

L'étudiant doit s'inscrire à l'un des 3 cours de terminologie juridique suivants :

<u>DROI1291</u>	Terminologie juridique néerlandaise[30h] (3 crédits)	Marc Lahousse
<u>DROI1292</u>	Terminologie juridique anglaise[30h] (3 crédits)	Alain Wijffels
<u>DROI1293</u>	Terminologie juridique allemande[30h] (3 crédits)	Karl-Heinz Lambertz

Exercices pratiques obligatoires

L'étudiant inscrit en seconde candidature en droit doit effectuer les exercices pratiques prévus au règlement de cette année d'études. L'étudiant qui n'accomplit pas les exercices ne sera pas autorisé à s'inscrire aux examens.

Cours à options

L'étudiant inscrit en seconde candidature doit inclure dans son programme un cours à option d'au moins 30 heures ou l'un des cours de langue repris sur la liste ci-dessous.

<u>ECRI2110A</u>	Introduction à la criminologie (1e partie)[30h] (3 crédits)	Marie-Sophie Devresse, Françoise Digneffe
<u>SESP1206</u>	Histoire des idées politiques[30h] (4 crédits)	N.
<u>SESP1207</u>	Régimes politiques contemporains[30h] (4 crédits)	Lieven De Winter, Yves Lejeune
<u>SESP1209</u>	Littérature et société[30h] (4.5 crédits)	Marc Lits
<u>FILO1210</u>	Philosophie de la nature[30h] (4 crédits)	Michel Ghins
<u>SESP1223</u>	Informatique en sciences sociales[30h+30h] (5 crédits)	Marcel Lebrun, Edmond Legros
<u>SESP1227</u>	Communication et information II[35h+10h] (5 crédits)	Benoît Grevisse
<u>SESP1230</u>	Philosophie sociale[45h] (4 crédits)	André Berten, Jean De Munck
<u>SESP1233</u>	Anthropologie sociale et culturelle[30h] (3 crédits)	Robert Deliège
<u>SESP1242</u>	Méthodes et démarches de recherche en sciences sociales[45h+45h] (8 crédits)	Jacques Marquet, Godelieve Stroobant
<u>SESP1247</u>	Logique sociale et variations culturelles[30h] (4 crédits)	Albert Bastenier
<u>SESP1270</u>	Sémiologie[30h] (4.5 crédits)	Philippe Verhaegen
<u>ANGL1320</u>	Anglais - communication interactive - niveau moyen[30h] (3 crédits)	Lutgarde Schrijvers

<u>NEER1320</u>	crédits) Néerlandais - cours production orale - niveau moyen[30h] (3 crédits)	Isabelle Demeulenaere (coord.)
<u>RELI1420</u>	Droit canonique I[30h] (3 crédits)	Louis-Léon Christians
<u>ESPO2102</u>	Statistiques[30h+15h] (4.5 crédits)	Dominique Deprins
<u>DEMO2110</u>	Démographie générale[30h] (3 crédits)	Eric Vilquin

Filières vers la licence en sciences politiques ou la licence en information et communication

La Faculté des sciences économiques, sociales et politiques et la Faculté de droit organisent des filières de la candidature en droit vers la licence en sciences politiques ou la licence en information et communication.

Vers la licence en sciences politiques

" Les titulaires du diplôme de candidat en droit sont admis à la licence en sciences politiques (POL 2) après examen de leur dossier par le secrétaire académique aux études du département des sciences politiques et sociales "

Vers la licence en information et communication

Le titulaire du diplôme de candidat en droit aura accès à la licence en information et communication (COMU 2), s'il a suivi en candidature en droit au moins un des cinq prérequis suivants. Les prérequis non suivis en candidature (maximum quatre) doivent être ajoutés au programme de première licence en information et communication.

<u>SESP1148</u>	A préciser	
<u>SESP1160</u>	A préciser	
<u>SESP1227</u>	Communication et information II[35h+10h] (5 crédits)	Benoît Grevisse
<u>SESP1270</u>	Sémiologie[30h] (4.5 crédits)	Philippe Verhaegen
<u>SESP1233</u>	Anthropologie sociale et culturelle[30h] (3 crédits)	Robert Delière
<u>SESP1209</u>	Littérature et société[30h] (4.5 crédits)	Marc Lits

Filière vers la licence en criminologie

Voir ci-dessous, l'Ecole de criminologie.